



Comment remplir la feuille de match U10

Voici ce qu'il est **obligatoire** d'indiquer sur la feuille de match **lors de chaque rencontre**.
Couleur obligatoire de l'écriture de toute la feuille : bleue ou noire et rouge

Vous devez être présent, au minimum 20 minutes avant le match, ce qui vous laisse le temps de préparer la feuille lorsque vous êtes à domicile, vous devez ensuite la donner à l'adversaire pour qu'il puisse lui aussi remplir sa partie.
 Lorsque vous êtes à l'extérieur, n'attendez pas que l'on vous l'apporte mais cherchez un responsable du club pour vous procurer la feuille et la remplir dans les délais.
ENSUITE allez trouver le ou les arbitres **dès que possible** avant le match pour lui présenter la feuille de match, les licences de votre équipe (licences avec photos ou avec une pièce d'identité officielle) et certificats médicaux.

FEUILLE DE RENCONTRE : CATEGORIE U10

Format: 4C/4	Dimensions: 3/4 terrain	Nb. périodes: 8	Durée périodes: 4 minutes	Avec/sans arrêt: Avec
N° rencontre: _____	Catégorie + série: _____	Date: ____/____/____	Heure: ____:____	
Arbitre 1: _____		Arbitre 2: _____		

Equipe A: _____ Matricule: _____

Nais	Noms des joueurs	N°	Participation								Fautes								
			1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5				
16																			
18																			
20																			
22																			
24																			
26																			
28																			
30																			
32																			
34																			
36																			
38																			
40																			

Equipe B: _____ Matricule: _____

Nais	Noms des joueurs	N°	Participation								Fautes								
			1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5				
42																			
44																			
46																			
48																			
50																			

EVOLUTION DU SCORE

	1/8		2/8		3/8		4/8		5/8		6/8		7/8		8/8	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12

Formateur (lic. _____) Assistant (lic. _____)

Concours : A 1 2 3 B 1 2 3

RESULTAT : A [] B []

Objectifs de la rencontre

Equipe A	Equipe B

Signature(s) des formateurs

Equipe A	Equipe B

Marqueur B () Chronomètreur A ()

Délégué A () Délégué B ()

Voir sur le CP le numéro du match, il est noté également sur notre site web U10 (catégorie) I (série)
 C'est l'arbitre qui doit l'indiquer (début et fin de match)
 Nom des arbitres
 Equipe A : BCDA Matricule : 1215 (en ce qui concerne bcda)
 Lister les joueurs par ordre de numéro
 Mettre dans la 1^{er} colonne l'année de naissance du joueur
 dans la 2eme colonne le nom du joueur
 dans la 3eme colonne le numéro du joueur

Participation								
1	2	3	4	5	6	7	8	

Ceci est le nombre de quart temps sur le match. Dès qu'un joueur rentre, il faut faire une croix en face de son nom dans la colonne correspondant au quart temps rentré.

Exemple : le joueur numéro 6 est rentré au quart temps 1, 3, 5 et 8

Participation										
Nais	Noms des joueurs	N°	1	2	3	4	5	6	7	8
14		6	X		X	X		X		X

Comptage des points :
 En U10, on compte les points sur le quart temps, l'équipe qui gagne le quart temps gagne 3 points les perdants 1, comme cela après 8 quarts temps le score maximal est 24 à 8 affiché au chrono

Nom du coach et numéro de licence
Toute la partie adverse doit être remplie par l'autre équipe
 Ne pas oublier les signatures des coaches
 Indiquer les délégués de chaque équipe + année de naissance (Le délégué DOIT être majeur et du club A ou autre*)
 * Si le délégué est d'un autre club : il doit avoir le formulaire validé par l'AWBB

Quand c'est à domicile, la feuille doit être déposée dans la boîte au lettre secrétariat.



IMPORTANT :

significations des lettres lors du contrôle de la feuille de match indiquées par l'arbitre :

- L** : absence de licence
- LC** : absence de licence technique (anciennement LT)
- A** : absence de certificat médical
- R** : PC 53 (liste des joueurs) absence de liste ou absence du joueur sur la liste. (uniquement en SENIORS)
- i** : absence de carte d'identité (**et** si pas de licence avec photo)

L'arbitre ne peut pas interdire à une personne (joueur ou autre) de participer à une rencontre.

DELEGUES AUX ARBITRES OU DE CLUB

Il y a deux types de délégués

- a) « Délégué aux arbitres » pour toutes les rencontres impliquant un arbitrage officiel
- b) « Délégué de club » pour toutes les animations de U 6 à U 12

Obligations

- a) Les deux clubs devront chacun présenter, avant le début de la rencontre, un délégué aux arbitres ou délégué de club, licencié majeur, ou joueur majeur non aligné, il doit être présent 30 minutes avant le début de la rencontre afin d'accueillir les arbitres;
- b) ces délégués, obligatoirement porteurs d'un brassard aux couleurs du club auquel ils sont affectés, seront continuellement à la disposition des arbitres et ne pourront exercer d'autres fonctions pendant la rencontre ;
- c) le délégué aux arbitres du club visité doit, en outre, prendre toutes dispositions utiles pour obtenir la présence de la police au terrain jusqu'au départ des officiels et des visiteurs. S'il ne parvient pas à obtenir cette présence, il doit y suppléer lui-même par l'adoption de toutes mesures utiles à l'effet d'éviter des incidents. .../...

Les rencontres pour les catégories inférieures à U12 ne nécessitent qu'un délégué de club. Si le délégué de club n'est pas inscrit ou est absent, une amende prévue au TTA sera appliquée.

Le délégué de club aura pour tâche d'apporter son aide et sa collaboration en toutes circonstances, dans le cas d'incident qui pourrait émailler une rencontre de 3&3 ou 4c4.

Les délégués aux arbitres auront notamment pour tâches :

- a) A l'arrivée des arbitres et au plus tard 30 minutes avant le début de la rencontre, le délégué visité doit leur remettre les clés des vestiaires et les récupérer après le match. Le délégué visiteur doit se présenter dans le vestiaire des arbitres 15 minutes avant le début de la rencontre ;
- b) Ils doivent se mettre continuellement à la disposition des arbitres et de veiller à la sécurité et au confort des arbitres, des officiels et des joueurs ;
- c) apporter leur concours à l'expulsion, décrétée par les arbitres, de personnes, soit de la zone neutre, soit dans le public ;
- d) d'être à même de renseigner les arbitres sur la conduite de leurs propres supporters et faire en sorte que l'identité d'un perturbateur soit immédiatement connue ;
- e) de prévenir, voire d'empêcher, tout envahissement de terrain, avant, pendant ou après la rencontre.

Si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, l'arbitre peut exiger leur remplacement. En cas d'incidents, si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, les arbitres peuvent exiger leur remplacement ou arrêter la rencontre s'ils ne trouvent pas de remplaçant. Outre l'application de l'article PC.49, le forfait de l'une ou de l'autre équipe pourra être prononcé, selon l'article PC.73.

f) Les délégués aux arbitres devront se trouver dans la salle, EN DEHORS du public. Les arbitres pourront exiger que ces délégués se trouvent à une place qui leur sera désignée.